

Nouméa, le 1^{er} juin 2024

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

POINT DE SITUATION - **TROUBLES À L'ORDRE** PUBLIC EN NOUVELLE-CALÉDONIE 01/06/24

Depuis plusieurs jours, les actions de sécurisation se poursuivent sur le Grand Nouméa.

La neutralisation et le nettoyage des barrages avance, avec une réduction notable des volumes retirés de la voie publique. **Une opération a eu lieu aujourd'hui dans le quartier d'Auteuil, sous la sécurisation de 3 escadrons de gendarmes mobiles. D'importants moyens matériels ont été mobilisés, dont 2 engins blindés et 1 engin de levage. 17 carcasses de véhicules et 34 bennes de déchets ont pu être retirées de la voie publique, grâce au travail des effectifs de la sécurité civile nationale et des entreprises privées. La viabilité de l'axe a pu être rétablie en fin d'après-midi.**

Par ailleurs, plus de 35 barricades ont notamment pu être retirées la nuit dernière en zone Gendarmerie nationale. **Grâce à l'action des forces de sécurité intérieure et de l'ensemble des services de l'État, le Médipôle reprend progressivement une activité normale.**

Plus de 2 300 touristes français et étrangers ont pu être raccompagnés vers leur pays de résidence. Deux vols ont décollé de l'aéroport international de Nouméa – La Tontouta ce jour, l'un à destination de Wallis-et-Futuna, l'autre à destination de Paris. 241 calédoniens bloqués à Sydney ont pu être raccompagnés sur le territoire.

Le bilan des personnes décédées s'élève à 7 morts dont 2 gendarmes. 153 policiers et gendarmes ont été blessés. Au total, 725 individus ont été interpellés.

L'aéroport international de Nouméa – La Tontouta reste fermé jusqu'à nouvel ordre. Toutefois, **tout en conservant l'aéroport fermé, les services de l'État et l'ensemble des acteurs concernés sont mobilisés pour permettre une reprise de certains vols commerciaux dans les meilleurs délais possibles.** Sous réserve des conditions de sécurité, **l'aérodrome de Magenta** sera rouvert aux vols commerciaux internes à la Nouvelle-Calédonie à compter du mercredi 5 juin 2024.

Les mesures d'interdiction de rassemblements, de vente et de transport d'armes et de vente d'alcool ainsi que le couvre-feu de 18h00 à 6h00 du matin sont maintenus sur l'ensemble du territoire.